

Plan stratégique 2024 - 2028



alsace@lpo.fr

Agir pour
la biodiversité



Axe 1 : Connaître

S'investit dans la recherche scientifique (analyse des pressions sur la biodiversité, freins à la mobilisation citoyenne, mise au point des bonnes pratiques, etc.)

OS1-1

Initie, avec les partenaires-clés, des études scientifiques sur les différentes pressions qui pèsent sur la biodiversité

- Poursuivre et amplifier les actions et études menées
 - Étude haies Grand-Est
 - Programmes STOC/SHOC/EPOC
 - Programmes de balise Milan royal et Œdicnème criard
- Proposer et militer pour l'étude de problématiques actuelles mal documentées
 - Photovoltaïque et gravière - étude d'impact
 - Impact des cygnes, des oies ainsi que des corbeaux freux sur les cultures et leur véritable impact sur la productivité
 - Etude des milieux agricoles et de l'impact des pratiques sur la biodiversité
 - Impact du silure sur les oiseaux d'eau

OS1-2

Soutient les jeunes chercheurs

- Mettre ses données à la disposition du monde scientifique

Demandes régulières d'études et suivis via Faune France, SINP....

- Organiser et faire connaître son fonds documentaire pour le rendre disponible aux chercheurs et aux étudiants

Important travail de classement et de valorisation de la bibliothèque. Objectif d'avoir un site de consultation d'ouvrages à Rosenwiller et une liste des ouvrages sur Internet.

Développe les connaissances sur nos thèmes et nos publics

OS2-1

Assure une meilleure connaissance de ses membres, sympathisants et bénévoles actifs

- Continuer à développer les questionnaires/enquêtes membres autour des GL
- Faire un retour d'expérience du questionnaire GL Strasbourg
- Réseaux bénévoles CDS et médiation bien connus et mobilisés : poursuite

OS2-2

Porte des programmes de recherche en collaboration avec d'autres pays

- Continuer de développer les programmes Interreg
 - Dossier Eco pâturage en cours, projet Médiation, phase 2 Vinbiodiv, suite Balbuzard ?
- Poursuivre et amplifier les échanges avec les partenaires allemands et suisses sur les programmes de protection d'espèces
 - Pro-pandion Balbuzard : poursuivre cette collaboration
 - Suisse Chevêche : actions autour des vergers à amplifier (moyens disponibles) ?
 - Partage de connaissances et retour d'expériences Courlis, Œdicnème, Vanneaux, Cochevis....
 - WI : comptages franco-allemands
- Consolider le partenariat avec le NABU à Rhinau

OS2-3

Développe des programmes avec les autres associations naturalistes régionales

- Continuer à travailler avec les réseaux ODONAT et LPOGE
 - Espèces OGEB, travaux PRA, oiseaux de l'année, Tétraonidés, etc.

Développe les sciences participatives

OS3-1

Mobilise les bénévoles (en tenant mieux compte de leur disponibilité), adapte et met à jour leurs compétences

- Continuer de mobiliser les observateurs autour des suivis phares de l'association
- Mobiliser plus d'observateurs sur certaines enquêtes

Trouver de nouveaux participants, en particulier les jeunes, étoffer et mobiliser davantage son réseau, anticiper davantage les enquêtes à venir (oiseau de l'année) afin d'avoir le temps de mobiliser et éviter les années trop chargées à multi-enquêtes.

- Proposer des formations pour les montées en compétence : chants, migration, saisie, gestion des données et valorisation

OS3-2

Mobilise les propriétaires de Refuges LPO sur des programmes dédiés

- Mobiliser les propriétaires de refuges à la remontée de données et enquêtes dédiées
 - Oiseaux des jardins
 - Refuges LPO inscrits sur Faune Alsace

OS3-3

Est référente au niveau local (ornithologie)

- Continuer à coordonner la partie avifaune de faune Grand Est en Alsace et inciter à une seule base avifaune sur l'Alsace

Certaines données sont encore éparpillées (GTV, CEN, RNR, RNN, PNR, OFB...).

OS3-4

Rend l'ornithologie accessible à tous

- Redynamiser le programme d'animations grand public
- Réfléchir à des formations ornithologiques de base (école de l'ornithologie).
- Promouvoir la future application smartphone LPO Application (en test actuellement en France et disponible courant printemps 2024)

Valorise la connaissance

OS4-1

Publie des articles scientifiques

- Poursuivre le rythme de publication de Ciconia et la réalisation annuelle de colloques régionaux

- Inciter de nouveaux observateurs à publier
- Poursuivre le partenariat avec le Musée Zoologique de Strasbourg (publication de Ciconia, bibliothèque d'échanges de revues...)

OS4-2

Etablit un baromètre sur l'état de l'avifaune en France

- Participer activement aux observatoires nationaux, régionaux et locaux
 - Participer activement aux STOC/SHOC nationaux
 - Participer activement à l'OGEB via Odonat (Observatoire régional biodiversité)
 - Participer à l'observatoire Biodi'veille (PNR BV)
- Pousser à la valorisation des résultats de ces suivis via le réseau associatif

Axe 2 : AGIR

Protège les espèces sauvages menacées

OS5-1

Augmente le portage et élargit les thématiques des programmes de protection des espèces patrimoniales

- Continuer à se positionner comme référent alsacien des PNA concernant les oiseaux suivants : Milan royal, Râle des genêts, Pie-grièche grise, Pie-grièche à tête rousse, aigles pêcheurs
- S'investir à l'échelle alsacienne dans les PRA oiseaux
 - Gélinotte, oiseaux de plaine...
- Inciter et militer pour des Plans d'action avifaune par guildes d'espèces
 - Espèces prairiales
 - Espèces des cultures
 - Espèces des vieux boisements

OS5-2

Améliore l'efficacité de la gestion de ses espaces naturels

- Réaliser un plan d'action simple de ses propriétés et mettre en place des conservateurs

La LPO Alsace possède *a minima* 6 sites petits terrains qui ne sont pas ou peu suivis et laissés parfois sans surveillance : il serait bon de trouver des forces vives chargées de surveiller et gérer ce patrimoine autour de projets simples.

OS5-3

Prépare les centres de soins à la gestion de crise lors d'événements soudains impactant la faune sauvage.

- Continuer à travailler en partenariat et en toute transparence avec les services de la DDPP et les vétérinaires partenaires
- Participer à la mise en place d'un protocole partagé avec tous les centres de soins LPO
- Augmenter ses capacités techniques et matérielles pour anticiper les événements

Mieux anticiper (protocole à valider, par exemple : protocole bio-sécuritaire en cours de validation pour les deux départements), préparer l'équipe et le matériel /équipements de protection, la communication, la personne référente, l'adaptation locale. Question de la récupération des cadavres ? Vaccination difficile, voire impossible.

OS5-4

Réduit la pression de chasse dans les espaces protégés

- Surveiller les pratiques de la chasse sur les espaces protégés, et en particulier la régulation des sangliers
- Militer pour que la chasse sur ces espaces ne concerne que le gros gibier pouvant impacter les habitats

Lutte contre la perte d'habitats

OS6-1

Sensibilise et forme les professionnels et décideurs à la lutte contre l'artificialisation

- Soutenir le réseau APN et en particulier AN dans sa veille et lutte contre les projets d'artificialisation impactant

Poste mutualisé, courriers communs, faire connaître Sentinelle Nature.

OS6-2

Favorise l'acquisition de foncier pour des espèces prioritaires

- Recevoir des legs de terrain favorables à la biodiversité
- Favoriser et inciter les acquisitions et la gestion par le CEN Alsace

OS6-3

Fait intégrer les enjeux de biodiversité dans la transition et la rénovation énergétiques

- Inciter à une prise en compte de la problématique en amont des projets
- Monter et réaliser des formations pour les professionnels (CEA, SNCF, bailleurs) sur cette thématique, veille projets ? Courriers de sensibilisation, mise en place de chartes « bâti » ?
- Participer au réseau Faune et bâti national

OS6-4

Restaure les haies dont le milieu bocager

- Continuer de travailler avec la DREAL et les préfectures pour le maintien des arrêtés haie (dates d'entretien) et leur déploiement dans le Grand Est
 - Valoriser l'étude haie
- Travailler avec les agriculteurs et les collectivités afin de reconquérir la Trame Verte et Bleue
 - Poursuivre les dossiers à l'échelle d'exploitations agricoles en cherchant des pistes de financement
 - Continuer à accompagner les collectivités désireuses de s'inscrire dans les appels à projets TVB régionaux
- Amplifier le travail partenarial avec Haies Vives d'Alsace

OS6-5

Accompagne et encourage les propriétaires forestiers et agricoles dans la mise en place d'une gestion vertueuse pour la biodiversité sur leurs propriétés

- Continuer les diagnostics parcellaires
- Conseiller les propriétaires demandeurs
 - Quels outils (Furlan, ORE, Paysans de nature, réserve naturelle volontaire, Des terres et des ailes, contrats Natura 2000, chartes Natura 2000) ?
 - Donner des conseils pour interdire la chasse
- Accompagner la mise en œuvre d'ORE
 - Se créer des modèles selon les cas
 - Monter en compétence et mettre en place une stratégie de réponse

Combat la surexploitation et le trafic des espèces

OS7-1

Milite pour retirer certaines espèces patrimoniales des listes des espèces chassables ou piégeables

- Diminuer la liste des espèces d'oiseaux chassés (retirer les espèces des « listes rouges UICN »)
- Militer pour retirer certaines espèces de mammifères et d'oiseaux des espèces chassées

Renard, Blaireau, autres mustélidés...

- Militer pour diminuer au maximum les espèces classées ESOD
 - Siéger aux CDCFS de manière active

OS7-2

Lutte contre les captures accidentelles de la pêche

- Mettre en place une opération de sensibilisation avec les fédérations de pêche

Lutte contre les pollutions et risques

OS8-1

Contribue à l'accélération de la sortie des pesticides

- Relayer les actions nationales sur le sujet
- Militer à son échelle dans ses actions quotidiennes
 - Diagnostics Refuges LPO, agricoles, TVB....

OS8-2

Systematise l'identification des points noirs des collisions routières

- Coordonner les dispositifs de protection amphibiens 67
- Réaliser une veille des autres points noirs de mortalité des amphibiens et des petits mammifères (la CEA prévoit de résorber certains sites les plus meurtriers pour les petits mammifères : blaireau / renard / fouine notamment) en Alsace
- Inciter à signaler la mortalité de la faune et faire remonter à la CEA : programme pour résorber certains sites les plus meurtriers

Axe 3 : MILITER

RENFORCE SON INFLUENCE PAR LE PLAIDOYER ET LA MOBILISATION

OS9-1

Permet aux sympathisants de porter la parole de la LPO et de se mobiliser, quel que soit leur niveau d'engagement

- Continuer de développer le nombre de groupes locaux (GL)
Les GL de la LPO Alsace sont dans une bonne dynamique. Ils représentent notre association au niveau local et sont aussi nos yeux sur le terrain. Il est nécessaire de fluidifier la communication entre CA, équipe salariée et GL afin que tout le monde ait le même niveau d'information sur les actions de plaidoyer et de mobilisation à déployer sur chaque secteur :
 - Utiliser les outils simples de communication (exemple : drive, Framadate...)
 - Créer une adresse @lpo.fr pour chaque groupe
 - Faire un bilan d'activité simplifié – support de communication pour le grand public (ex : les découvreurs d'animaux, les visiteurs des stands, les simples adhérents, les membres des groupes)
 - Création d'une carte avec le rayon d'action de chaque GL et son référent
- Former les porte-paroles (coordinateurs GL et d'actions) de la LPO Alsace aux actions, aux positions et aux valeurs de la LPO et actualiser ces informations

OS9-2

Porte l'enjeu de la biodiversité au même niveau que celui du climat

- Mieux communiquer sur le sujet :
 - Auprès des élus/décideurs et des grandes entreprises, à *minima* contacter les personnes connues du réseau et les sensibiliser à cette question
 - Dans les médias, faire des focus sur la COP Biodiversité (en relais de ce que pourrait faire la LPO France ?) – et pendant la COP 21 parler de la COP Biodiversité Prochaine COP : 21/10/24 – 1^{er}/11 (dans quel pays ?)
 - Lors d'évènements météo catastrophiques (exemple : incendies de forêts)
- Mettre en valeur la biodiversité et sa prise en compte dans des projets axés vers les thématiques d'énergie renouvelable (exemple : panneaux photovoltaïques) :
 - Dossiers et communiqués de presse
 - Réponses aux enquêtes et consultations publiques

- Nombre de posts sur les réseaux sociaux

OS9-3

Renforce le plaidoyer auprès des parlementaires (élus régionaux et départementaux)

- Sensibiliser les maires, les présidents de communautés de communes, les préfets, les conseillers départementaux selon leurs compétences (exemple : baux de chasse, TVB) via des actions de communication
- Présenter l'association et le rôle de service public du centre de soins :
 - Courriers, prises de rdv, rencontres

OS9-4

Relaie les évènements annuels nationaux « coup de poing » France

- Se faire le relais des opérations nationales « coup de poing » :
 - Solliciter la presse
 - Informer nos membres
 - Utiliser les réseaux sociaux
- S'emparer ponctuellement d'autres événements nationaux pertinents à notre échelle alsacienne. Exemple récent : action blaireau lors de la journée internationale du blaireau : CP, post réseaux sociaux, outils de communication internes LPO, animations grand public ou scolaire

CONFORTE SON ACTION JURIDIQUE AU NATIONAL ET EN REGIONS

OS10-1

Clarifie la stratégie juridique de la LPO Alsace

- Consolider et améliorer la stratégie du réseau APN alsacien :
 - Travailler davantage avec Alsace Nature : intervention commune juridique avec les autres associations de protection de la nature : courriers communs (exemple : baux de chasse) – éventuellement coordonner au niveau Grand Est par un poste dédié coordonné par AN.
 - Renforcer nos actions lors des consultations publiques : répondre d'une voix commune, clarifier notre stratégie d'actions avec le réseau APN et le futur salarié coordinateur.
 - Renforcer notre vigilance locale (informer les membres ?) concernant les futures vellétés de modification de plans d'urbanisme ou destruction... et notre présence en amont des consultations / enquêtes publiques (PLU, PLUI, plans d'urbanismes de manière générale). Exemple : PLU de Strasbourg. Avoir accès au document qui précède les enquêtes publiques

- Participer activement à la stratégie nationale LPO en cours de déploiement :
 - Participer au groupe de travail national
 - Chercher des solutions financières pour développer le temps dédié au juridique

OS10-2

Développe les compétences juridiques au sein de la LPO

- Développer les échanges et la formation entre salariés et administrateurs/responsables de groupes/bénévoles en lien avec Alsace Nature

OS10-3

Forme et sensibilise les magistrats et avocats aux enjeux de la biodiversité

- Développer les liens avec l'Office Français pour la Biodiversité et Alsace Nature afin de mettre en place une stratégie permettant de toucher ces deux cibles

ACCROÎT SA NOTORIETE

OS11-1

Se fait connaître auprès d'un plus large public, y compris des jeunes

- Toucher et fidéliser un public (plus) jeune
 - Tenter de monter un groupe jeune
 - Développer les réseaux sociaux type Instagram
- Continuer à développer le programme Plus de Nature dans mon Quartier. Développer sur Neuhof-Meinau puis voir extension vers d'autres quartiers.

OS11-2

Elabore une stratégie de présence sur les salons et événements

- Définir une vraie stratégie de présence sur les stands (quelles priorités, quels besoins) : Faire une liste des grands événements potentiels et croiser avec les événements où nous nous rendons actuellement – en parallèle, établir une liste de prérequis nécessaires justifiant notre présence à ces événements ? Cibler/Lister les événements où notre présence est indispensable (avec présence salariés si nécessaire) et ceux qui sont secondaires.
- Définir une vraie identité de stands

- Définir les besoins en matériels sur les stands
- Imposer un minimum de matériel commun permettant de nous identifier

OS11-3

Accroît son nombre d'adhérents et de membres

- Créer un poste de chargée de vie associative
- Etablir une feuille de route et une réelle stratégie d'adhésion, en lien avec la chargée de communication, et la faire vivre

Via le centre de soins : parrainer les animaux (par espèce ?), relance adhérents par téléphone, campagne de communication, parrainage d'animaux, réseau des Refuges, bénévoles actifs non membres....

OS11-4

Renforce la valorisation des activités de terrain

- Développer les Communiqués de Presse via le siège et les groupes locaux, multiplier les posts sur les réseaux sociaux

PERMET A CHACUN D'AGIR

OS12-1

Veille au plaisir et à l'accomplissement de nos bénévoles dans les actions auxquelles ils participent

- Organiser des rencontres pour tous les membres

Sur le modèle de la Fête des bénévoles du Centre de soin, Journée à l'écomusée, Journées des propriétaires de Refuges. Etudier la possibilité d'accueil à la maison d'Oberhaslach (« maison associative ») ?...

OS12-2

Accompagne les agriculteurs dans leurs changements de pratiques

- Via le projet Fermes et Biodiversité (BIO GE)
 - Poursuivre ce programme mais créer des binômes salariés-bénévoles et agriculteurs-bénévoles pour sa pérennité

- Autres réseaux agricoles
 - Amplifier le travail avec Terre de lien
 - Réfléchir à une dynamique « paysans de nature » en Alsace
 - Tenter de travailler davantage avec la Chambre d'agriculture

OS12-3

Permet aux sportifs et encadrants sportifs de respecter la nature

- Via le programme Biodiv'Sport
 - Poursuivre le travail avec les associations d'escalade (Faucon pèlerin et Grand-Duc)
 - Sensibiliser les clubs de canoé au dérangement de l'avifaune nicheuse
 - Travailler plus avec le Club Vosgien (zones sensibles, communication...)

OS12-4

Développe des actions en faveur du tourisme respectueux de la nature

- Développer des supports de communication/échanges avec les structures touristiques majeures avec des enjeux écologiques (exemple : HK, montagne des singes, écomusée, Ste Croix...)
- Continuer de sensibiliser les associations de restauration des châteaux forts en partenariat avec la CEA
- Imaginer un projet pédagogique (expos) autour du site de Rhinau (NABU/LPO), axe de circulation touristique majeur

OS12-5

Assiste les enseignants pour les aider à reconnecter les enfants à la nature et à développer l'éducation à l'environnement

- Poursuivre le programme d'éducation à l'environnement.
Continuer de pérenniser le réseau d'enseignants actuels, chercher des nouveaux partenariats dans les collectivités (exemple : Mulhouse, PNRBV), travailler l'axe Refuges LPO/collèges CEA, amplifier nos liens avec l'ARIENA
- Développer la formation et la présence des bénévoles dans ces actions de sensibilisation dans les écoles et autres accueils (ex : Jean-Marie Risse, Eric Revel, Lionel Juif...)
- Se projeter dans l'avenir afin de former un nouvel animateur en conservant le savoir-faire de Sophie/Marc.

Axe 4 : ETRE EXEMPLAIRE

Met en œuvre une politique RSE / RSO ambitieuse

OS13-1

Accentue sa politique d'achat durable

- Continuer la politique d'achats informatiques et téléphonie responsables,
 - Les achats informatiques et optiques sont déjà réalisés prioritairement avec du reconditionné ou par voie éthique en fonction du besoin identifié. Continuer dans ce sens.
- Repenser certains achats (matériel de vente, fournitures de bureau, fonctionnement centre de soins)
 - Réaliser un mini catalogue de la boutique LPO pour choisir ce que nous mettons en avant sur nos stands
 - Identifier les achats "non éthiques" et décider si on peut s'en passer ou disposer d'un argumentaire en faveur de ces articles (Peluche animation, CDS Amazon)
 - Centraliser et mutualiser les commandes CDS et Bureaux

OS13-2

Conforte la politique de déplacements des salariés LPO

- Favoriser le télétravail ? Continuer de permettre le télétravail ?...
 - Continuer à évoquer le télétravail lors des entretiens professionnels (bien-être, finances, économies de déplacement)
- Optimiser les déplacements professionnels
 - Co-voiturage, terrain à plusieurs
 - Prendre en charge les frais d'hébergement si inventaires nécessitant plusieurs jours à grande distance
- Inciter les salariés à la mobilité responsable
 - Sensibiliser à la conduite douce via une charte (110 km /H, position mains volant ??, etc...)
 - Etudier une prime de mobilité durable
 - Favoriser le couchage des salariés éloignés à proximité des bureaux (maison Rosenwiler, Oberhaslach ?)

OS13-3

Diminuer son empreinte carbone

- Créer une charte des bonnes pratiques informatiques
Signatures mails, ne pas mettre « copie à tous » dans les réponses, utiliser Teams pour les messages groupés, paramétrer son imprimante sur N et B, documents partagés ...

- Améliorer la gestion responsable des bureaux
 - Gestion du chauffage, des persiennes, du papier
 - Insister sur l'information des salariés
 - Mettre en place une charte et la diffuser

OS13-4

Fait de la lutte contre toutes les discriminations une valeur fondamentale de la LPO

- Parité hommes/femmes
 - Parité salariés hommes/femmes à 40/60 en été avec les CDD du centre de soins, et 48/52 pour l'effectif constant. Faire perdurer cet équilibre
 - Inviter des femmes et des jeunes à intégrer le CA
- Sensibiliser les salariés et les bénévoles à la discrimination
 - Diffusion de l'affiche LPO France sur les discriminations
 - Informer les groupes locaux et les inciter à faire remonter les incidents de membres ne respectant pas ces valeurs

OS13-5

Partage ses réflexions stratégiques, pratiques, outils et retours d'expérience avec la LPO France et le réseau

- Partager les informations émanant de la LPO France et du réseau LPO dans son réseau alsacien :
 - Recherche de victoires/campagnes d'informations/interrogations/ retours d'expérience/actions militantes
- Partager son savoir-faire et ses outils pour le réseau national, et en particulier celui de la LPO Grand Est :
 - Expertise : dossier Cigogne blanche, Blaireau
 - Retours d'expérience : Etude haie
 - Outils : mutualisation de documents types (rapports, dépliants, expos...)

OS13-6

Renforce l'intégration des volontaires en service civique

- Services civiques intégrés dans le fonctionnement quotidien au même titre que les salariés
Fiches horaires, récupérations, congés : un service civique doit aussi à apprendre les rigueurs administratives des salariés
- Faire découvrir l'ensemble des métiers de la LPO

Faire découvrir autant que faire se peut les autres métiers LPO aux SC centre de Soins et médiation en particulier

- Evaluer la possibilité d'être organisme de formation civique et citoyenne afin notamment d'atteindre les objectifs précités

Accompagne ses salariés dans une culture commune

OS14-1

Permet à chaque salarié d'avoir une connaissance de base sur la biodiversité (enjeux, pression, solutions...) et sur les positionnements LPO

- Favoriser les formations externes et internes
Inciter les salariés à faire des formations et à participer aux rencontres nationales métiers. Le plan de formation y répond / Nombreuses formations d'initiations depuis 2022 (coccinelles, orthoptères, chants d'oiseaux). La direction en parle à l'occasion des entretiens biannuels.
- Favoriser les sorties à deux sur le terrain (un technicien formant l'autre)
Mieux communiquer sur les inventaires en cours pour ceux qui aimeraient accompagner des chargés de mission sur le terrain (hors temps de travail).

OS14-2

Fait vivre l'esprit associatif aux salariés

- Prôner les valeurs du bénévolat et du monde associatif.
Le but de cet objectif reste incitatif et ne doit pas obliger les salariés à faire du bénévolat. Il est nécessaire de rappeler que sans bénévoles, l'association n'existe pas. Le projet de la LPO est un ensemble d'actions portées par les salariés et les bénévoles.
- Inciter et proposer des moments d'échanges et actions communes salariés/bénévoles
Intégrer des bénévoles dans des enquêtes et des suivis dès que c'est possible, organiser des moments de réflexion CA/salariés, des groupes de travail thématiques bénévoles/salariés.

OS14-3

Clarifie le cadre déontologique de l'activité du salarié

- Etudier la possibilité de déployer la charte du salarié, en cours de réalisation, au niveau national
Il est nécessaire de rappeler qu'un salarié, lors de réunions professionnelles, doit porter l'avis de l'association qu'il représente et pas son avis personnel.

OS14-4

Fait du bien-être au travail une priorité RH

Un audit a été réalisé en 2020 et une nouvelle organisation avait été proposée ; celle-ci est depuis appliquée, mais d'autres axes n'ont pas été travaillés faute de temps et en raison de divers facteurs (déménagement, crise sanitaire, changement de direction). Reprise de la démarche fin 2022.

- Faire le point sur les besoins des équipes
 - Déployer le questionnaire de veille bien-être au travail de la LPO France, adapté à la LPO Alsace
 - Continuer à dialoguer et permettre aux salariés d'exprimer leurs besoins

- Elaborer une feuille de route pour améliorer les conditions de travail, l'organisation de l'activité et la qualité de travail
 - Maintenir un esprit d'équipe
 - Partager son savoir et les bonnes pratiques et étudier toute forme de simplification du travail (Ex : travail TVB engagé 2023). Attention à la sur qualité, aller plus à l'essentiel.
 - Valoriser plus le travail des salariés (dont une majoration des salaires en janvier 2024)
 - Renforcer l'équipe si besoin (CDD en particulier)
 - Permettre l'utilisation des legs et assurances vie dans le fonctionnement si besoin pour soulager la charge de l'équipe
 - Poursuivre la mise en place de plannings de charge de travail en début d'année
 - Etudier le droit à la déconnexion (CDS/médiation en particulier)
 - Inculquer le droit de dire non : refuser du travail, prioriser les sollicitations importantes ou non. Besoin d'un positionnement clair de la direction et du CA sur les activités/dossiers que nous acceptons ou pas

OS14-5

Développe le droit à l'expression directe des salariés

- Organisation de réunions de pôles et d'équipes régulières CSE/direction, réunions d'équipe, réunions conservation, réunions centre de soins, réunions médiation, réunions animation. Continuer ces réunions qui existent actuellement.

- Mettre en place des entretiens individuels réguliers pour tous
En cours de déploiement depuis fin 2022 en lien avec la Convention collective.

- Mettre en place un comité de représentants des salariés autour du CSE

Un représentant par pôle en + du CSE et du directeur : parler de la qualité de vie, des soucis, des projets pouvant améliorer la vie de groupe, proposer des actions visant à améliorer la qualité du travail.

Clarifie et conforte la fonction de bénévole

OS15-1

Renforce l'accueil de chaque adhérent et chaque bénévole

- Organiser des rencontres annuelles des nouveaux adhérents
- Mettre en place des actions d'accueil actuellement inexistantes : une journée par an, en invitant nouveaux adhérents N et N-1 (alternance 67/68). Y présenter les GL
- Questionnaire en ligne envoyé en fin d'année à chaque nouveau membre (attentes, savoir-faire...etc.)

OS15-2

Connaît mieux ses bénévoles et recrute de nouveaux bénévoles

- Continuer à développer les questionnaires/enquêtes membres
- Etendre le questionnaire envoyé aux adhérents strasbourgeois et aux autres groupes locaux

OS15-3

Fait monter nos bénévoles, dont nos administrateurs, en compétences

- Dynamiser les Groupes locaux et Groupes thématiques
Faire plus de liens avec les GL, dynamisation du réseau des bénévoles, recherche de nouveaux adhérents actifs....
- Organiser des formations internes au GL (animation, tenue de stand...)
Exemple : formation animation GL Strasbourg, intervention médiations lors des réunions des GL.

Fixe un nouveau cadre éthique pour ses partenariats « entreprises »

OS16-1

Développe ses partenariats locaux

La LPO possède des partenariats locaux en dehors des partenariats nationaux : Jardins de Gaïa, Auchan,... (opérations caddy, collectes...). Il est nécessaire de les fidéliser et les développer.

LPO Alsace
🏠 1 rue du Wisch,
67560 Rosenwiller
📞 03 88 22 07 35
✉ alsace@lpo.fr
<http://alsace.lpo.fr>

